EHLASS: système communautaire d'information sur les accidents domestiques et de loisirs, reconduction 1994-1997

1994/0031(COD) - 11/05/1994 - Proposition législative modifiée

La proposition modifiée de la Commission reprend les amendements du Parlement européen visant à maintenir constant le soutien financier communautaire, alors que la propsition initiale prévoyait une dégressivité du soutien financier communautaire. Ainsi, le soutien communautaire serait alloué selon le taux uniforme représentant 80% des coûts réels au cours des quatre prochaines années jusqu'en 1997.